

Groupe Orientation

**VISIO entre CARIF OREF à Clermont-Ferrand
et Hôtel de Région, salle Léman à Lyon**

Réunion du 5 février 2018

Relevé de conclusions

Ordre du jour :

Isabelle JOURDAN-CAMPIGLI avait demandé de mettre à l'ordre du jour un point d'information sur la VAE : finalement, il est décidé de l'inscrire à la prochaine réunion de la commission Orientation, Mobilités et Sécurisation des Parcours Professionnels qui se réunira avant fin mars.

Dans le détail seront plus particulièrement abordés :

- les retours sur les questions de financement, par le CARIF OREF
- un zoom sur la journée du 25 janvier dernier organisée par le CARIF OREF pour restituer deux missions d'études sur les évolutions du dispositif de VAE réalisées dans le cadre d'une commande de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes : Quels impacts sur les rôles des acteurs en Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels repères pour l'intégration de la VAE dans les processus RH ?

1. Dossier de candidature SPRO

Marie-Laure GIRONDE présente un projet de dossier de candidature pour les structures voulant faire partie du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes.

Isabelle JOURDAN-CAMPIGLI propose que soit différenciées dans l'item II) Orientation, au niveau des manifestations locales, celles pour lesquelles la structure est organisatrice ou co-organisatrice de celles pour lesquelles elle participe.

Dans l'item III) Professionnalisation, il est décidé de ne pas limiter aux actions déjà suivies au sein du CARIF OREF (en précisant ex-PRAO pour plus de visibilité), mais d'élargir à toutes les actions de professionnalisation.

Pour Roland GAYET (FSU) : important de connaître la formation d'origine et les formations en cours d'emploi des conseillers => la demande de CV est pertinente.

La candidature sera au maximum départementale. Exemple : les MIFE ; on n'aura pas de candidature INTER-MIFE Auvergne-Rhône-Alpes.

Bien distinguer la fiche de candidature et le masque de saisie pour fournir les données.

Roland GAYET propose de re-préciser dans le dossier de candidature, si la structure souhaite présenter ses antennes, ses permanences. Et se demande s'il faut un dossier de candidature par site (antenne, permanence).

Didier GALLO (CARIF OREF) propose de préciser pour chaque site, le taux de présence des personnels, afin de mieux évaluer le service rendu sur chaque site. Pourrait être défini un ratio ETP de présence annuelle sur chaque site.

Concernant l'item IV) Qualité et lisibilité des services, les renseignements divers sur les modalités de délivrance des services (via le masque de saisie CARIF-OREF) sont à compléter pour chacune des implantations géographiques de la structure.

2. Masque de saisie CARIF OREF : sur la base de ce qui se pratiquait au PRAO en matière de recueil des données relatives aux structures.

Géolocalisation des structures : se fait automatiquement. Pas besoin de demander.

3. Calendrier :

Lancement de l'appel à candidatures après l'adoption du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes du CPRDFOP incluant le schéma régional du SPRO et son cahier des charges, c'est-à-dire à partir d'avril, car l'assemblée plénière du CR se tient le 29 mars.

Demande de retour des candidatures avant le 31 mai.

Questions :

Quelles modalités pour le lancement de la campagne d'engagement : Via le CARIF OREF ? Téléchargement des documents ?

Il est décidé que l'information sera mise en œuvre via la newsletter du CARIF OREF + mailing aux structures déjà enregistrées dans bases de données actuelles.

Après la signature de la convention Etat-Région, la Région et les Autorités Académiques pourront aussi communiquer sur le sujet.

Préciser dans le dossier de candidature que les demandes seront instruites au sein du groupe Orientation du CREFOP. Les demandes seront ensuite présentées pour validation à la commission Orientation, Mobilités et Sécurisation des Parcours Professionnels.

La grille d'analyse pourra être améliorée jusqu'à fin mai.

Isabelle JOURDAN-CAMPIGLI demande s'il y aura des réponses éliminatoires ? Après échanges, il est décidé que non car ce serait un risque de blocage.

On se dirige vers une grille avec plusieurs critères mesurés sur une échelle 0, 1 et 2. Pour la créer, le choix est fait de s'appuyer sur un dossier « fictif », en fait, ancien et anonyme.

PROCHAINE REUNION :

le vendredi 23 mars à 10H

en visio

dans les locaux du Conseil régional,

à Clermont-Ferrand (salle Combrailles) et Lyon (salle Shangai)